

LICENCE PROFESSIONNELLE du CNAM* PRODUCTIONS ANIMALES : CONSEILLER TECHNIQUE EN ÉLEVAGE

Arrêté de création du 24 août 2016 (Parution au JO : NC)

* CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers

QUELS MÉTIERS ?

- ◆ Conseiller agricole, conseiller technique agricole, conseiller d'entreprise agricole.
- ◆ Contrôleur de performance, contrôleur pointeur, inséminateur artificiel.
- ◆ Formateur, technico commercial (aliments, matériels...), technicien des services vétérinaires.
- ◆ Éleveur, technicien d'élevage, technicien spécialisé.

FICHE RNCP 30159

NIVEAU 6

DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE

POURSUITE D'ÉTUDES

- ◆ Master Management de projet et d'affaire du CNAM

APPRENTISSAGE 1 AN

INSCRIPTION ET
ADMISSION SUR DOSSIER
ET ENTRETIEN INDIVIDUEL
PERMETTANT D'ÉVALUER
LA MOTIVATION ET LE
PROJET PROFESSIONNEL

PUBLIC CONCERNÉ & CONDITIONS D'ADMISSION

Accessible par voie d'apprentissage aux candidats post bac jusqu'à 29 ans révolus ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel.

Pour entrer en formation, le candidat doit être titulaire :

- ◆ Soit d'un BTS.
- ◆ Soit d'un BUT (Bachelor Universitaire de Technologie).
- ◆ Soit d'un autre diplôme de niveau 5 (Bac+2) après délibération de la commission d'admission de l'établissement.

La formation est également ouverte à des personnes en reconversion motivées par les productions animales.



CONDITIONS MATÉRIELLES

- ◆ Rémunération assurée par l'employeur, comprise entre 27 % et 100 % du SMIC selon l'âge et l'année de formation de l'apprenti.
- ◆ Possibilité d'obtenir différentes aides en fonction de sa situation (aide au permis, aides régionales, cartes d'étudiants des métiers...)

POSSIBILITÉ DE
RESTAURATION ET
D'HÉBERGEMENT SUR
DEMANDE

DURÉE de FORMATION

- ◆ De septembre à juillet. En présentiel
- ◆ Centre de formation : 600 heures réparties sur 16 semaines
- ◆ Entreprise : 36 semaines dont 5 semaines de congés payés.
- ◆ Alternance par périodes de 2 à 4 semaines.

Possibilité de parcours de formation individualisé après évaluation des acquis professionnels et scolaires.

RÉSULTATS

- ◆ Taux de réussite aux examens : 100%
- ◆ Taux de satisfaction : 100%
- ◆ Taux de poursuite d'études : 5,56%
- ◆ Taux d'insertion profess. à 6 mois : 94,44 %
- ◆ Taux d'abandon en cours de formation : 0%
- ◆ Taux de rupture du contrat d'apprentissage : 3,85%

OBJECTIFS

Connaissances scientifiques :

- ◆ Zootechnie : maîtrise de l'alimentation, de la reproduction et de la sélection, connaissances en santé animale et en bien être.
- ◆ Connaissance de l'entreprise : approche systémique de l'entreprise agricole et des systèmes d'élevage.
- ◆ Connaissance de l'économie agricole, de la politique agricole et des filières.
- ◆ Connaissances et outils de l'environnement marketing et commercial d'une entreprise.
- ◆ Anglais scientifique et technique.

Compétences professionnelles :

- ◆ Réaliser le diagnostic des ateliers bovins, porcins de l'exploitation agricole.
- ◆ Réaliser un suivi technique pour proposer des solutions d'amélioration ou de résolutions de problèmes.
- ◆ Maîtriser les logiciels de bureautique pour réaliser une présentation de résultats grâce à des outils adaptés.
- ◆ Intervenir dans les techniques de commercialisation des produits.
- ◆ Utiliser de manière courante un anglais technique dans des échanges internationaux.
- ◆ Identifier les attentes des éleveurs afin de les accompagner dans leur prise de décision.
- ◆ Participer à la gestion collective de projet.

CONTENU de FORMATION

- ◆ Communication et conseil en élevage.
- ◆ Marketing et négociation conseil en élevage.
- ◆ Analyse de l'environnement technico-économique, écologique et social de l'entreprise.
- ◆ Diagnostic de l'entreprise et de ses élevages.
- ◆ Gestion de projet en situation de conseil en élevage.
- ◆ Connaissance de l'animal et de ses produits.
- ◆ Les leviers techniques d'action du conseil en élevage.
- ◆ Anglais de spécialité.

ÉVALUATION - VALIDATION

La certification repose sur les 3 composantes suivantes :

- ◆ La réussite à des examens écrits ou oraux attestant l'acquisition des connaissances fondamentales et appliquées permettant l'exercice de l'emploi et des métiers référencés.
- ◆ La réalisation d'un rapport d'activité et d'un projet tuteuré. Ces projets donnent lieu à la production d'un rapport et d'un mémoire, soutenus oralement devant un jury mixte (professionnels et enseignants).
- ◆ La période en entreprise est évaluée en 3 étapes : le mémoire, la soutenance et l'évaluation au travers des grilles renseignées par le maître d'apprentissage.

FILIÈRES ÉTUDIÉES :

BOVIN LAIT, VIANDE
PORC



Cette formation adaptée permet de répondre à la demande des entreprises de conseil.

Les périodes dans une entreprise du secteur permettent aux apprentis d'acquérir un bon niveau de pratiques professionnelles.



TARIF

APPRENTISSAGE :
FINANCEMENT PAR LES
OPCO.

CFAA du Doubs
10 rue François Villon
25000 Besançon
Tél : 03 81 41 96 40
cfa.doubs@educagri.fr
chateaufarine.educagri.fr

Responsable de formation :

Laurence Martin
laurence.martin1@educagri.fr

Pour les personnes en situation
de handicap, contacter :
refhandi.chateaufarine@educagri.fr



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

